



BULLETIN

BAVOIS

COMMUNAL

Junin 2024





ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue du Collège 14

Tél. 024/441.46.43

greffe@bavois.ch

habitants@bavois.ch

bourse@bavois.ch

www.bavois.ch

Natel voirie 079/951.54.73

<u>GREFFE :</u>	Lundi	09h00-11h45
	Mardi et jeudi	09h00-11h45 et 14h00-16h30
<u>CONTROLE DES HABITANTS :</u>	Lundi	09h00-11h45
	Mardi et jeudi	09h00-11h45 et 14h00-18h00
<u>BOURSIERE :</u>	Mardi	09h00-11h45 ou sur rendez-vous
<u>DECHETTERIE :</u>	Lundi	10h00-11h00
	Mercredi	19h00-20h00
	Samedi	10h00-12h00

* * * * *



Enquêtes

Carel Alec, Haut du Village 18, transformation d'une maison existante (nouvelle destination des locaux) et installation d'une serre sur la parcelle 257.

A l'enquête prochainement

* * * * *



Nous vous rappelons qu'une nouvelle application «COMMUNEapp» est disponible pour recevoir les informations et actualités de notre commune.

Il vous suffit de télécharger cette application via Apple Store ou Google Play et rentrer le numéro postal de Bavois dans l'application. Ensuite vous recevrez des notifications « Push » dès qu'il y a une nouvelle actualité.

Le personnel de l'administration communale est à disposition si vous avez besoin d'aide ou en cas de questions.

* * * * *



Nous rappelons aux propriétaires d'animaux que selon le règlement de police ils sont tenus de prendre toutes mesures utiles pour les empêcher de gêner le voisinage public, notamment par leurs cris et leurs odeurs.

* * * * *

ADMINISTRATION



Conseil communal : la prochaine séance du Conseil est prévue le **mardi 4 juin 2024 à 20h15** à la grande salle. Ordre du jour :

- *Approbation du procès-verbal du 12 décembre 2023*
- *Communications de la Municipalité, du bureau et des commissions*
- *Nomination du bureau*
- *Comptes 2023*
- *Gestion de l'année 2023*
- *Station d'épuration intercommunale*
- *Vente de la bourse des pauvres*
- *Réponse à la demande de modification du Règlement de la police des constructions (M. Delay)*
- *Propositions individuelles et divers.*

Les absences et excuses sont à signaler au bureau du Conseil communal, soit :

Secrétaire : Mme Dominique Saugy 078/687.55.74

Président : M. Norbert Oulevay 079/454.24.66

Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public Les personnes qui assistent au Conseil sont priées de se tenir sur les côtés de la salle.

* * * * *



Résultat contrôle radar à Bavois : un contrôle a été effectué par la Gendarmerie le 29.04.2024 à la Route de Chavornay :

105 véhicules contrôlés, 0 conducteur dénoncé

Pour la sécurité de tous veuillez respecter les limitations de vitesse.

* * * * *



Ramassage des ordures ménagères : Nous vous rappelons de bien vouloir prendre note que **dès le mois de septembre, seuls les containers seront vidés, plus aucun sac déposé au sol ne sera ramassé par le camion poubelle.**

Nous invitons les propriétaires concernés à mettre à disposition de leur locataires un container en plastique. Il est également possible de déposer les sacs dans le container prévu à la déchetterie.

De plus actuellement nous constatons que des sacs poubelles sont déposés au sol plusieurs jours avant le ramassage des ordures qui a lieu le mercredi. Merci de sortir les sacs le jour même afin d'éviter que ceux-ci soient éventrés par des animaux.

* * * * *



Nous vous rappelons qu'un abri sécurisé pour les deux-roues est à disposition des habitants à la gare de Bavois. Celui-ci est accessible avec une clé à retirer à l'administration communale contre une caution de fr. 50.--

* * * * *



MEMENTO

ECA 118
Gendarmerie 117

Service ambulance 144
Intoxications 145

Poste de Gendarmerie Chavornay 024 557 79 21

Centre médico-social, Orbe 058/450.30.30

Centre social régional Orbe 024/557.76.76

Office régional de placement 024/557.79.70

Agence assurances sociales (AVS, subsides assurances, etc.) Orbe
024/557.77.00

Etat civil cantonal 024/557.07.07

* * * * *



PHARMACIES DE SERVICE



Les numéros affichés sur la liste ci-dessous ne sont pas ceux d'urgence. Le patient ne pourra pas contacter directement la pharmacie. Il faut **obligatoirement appeler la centrale des médecins de garde** qui transmettra la demande urgente à la pharmacie via un numéro d'urgence et qui demandera au pharmacien de garde de prendre contact avec le patient dans les 15 minutes.

Vous trouverez les pharmacies de garde du Nord Vaudois en suivant le lien <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/impots/formulaires-directives-et-baremes/en-ci-apres>. <http://www.sos-pharmacie.ch/>

A titre indicatif, la liste des pharmacies de garde (elles peuvent être modifiées).

Ve 31.05 – Je 06.06	Centrale, Orbe	024/441.31.40
Ve 07.06 – Je 13.06	La Sarraz	021/866.71.31
Ve 14.06 – Je 20.06	Amavita, Chavornay	058/878.32.20
Ve 11.06 – Je 27.06	L'Orbe SA	024/442.95.00
Ve 28.06 – Je 04.07	du Sapin, Vallorbe	021/843.10.25

* * * * *

LES CULTES

Horaires des cultes : www.chavornay.eerv.ch. Renseignements : 021/331.56.97

Dimanche 2 juin	Essert-Pittet, Graines de vies	10h00
Dimanche 9 juin	Bavois, cinquante nuances de culte	17h00
Dimanche 16 juin	Chavornay, cène	10h00
Dimanche 23 juin	Agiez, culte famille	09h30
Dimanche 30 juin	Valeyres-sous-Rances	10h00
Dimanche 7 juillet	Corcelles-sur-Chavornay	10h00

* * * * *



ELECTION FEDERALE DU 9 JUIN 2024

Les électrices et électeurs en matière fédérale sont convoqués pour le scrutin du **dimanche 9 juin 2024** pour :

1. Initiative populaire « **Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)** »
2. Initiative populaire « **pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts)** »
3. Initiative populaire « **Pour la liberté et l'intégrité physique** »
4. Loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité)

Tout citoyen suisse âgé de 18 ans révolus, domicilié dans la commune, inscrit au rôle des électeurs et pourvu du matériel officiel, a le droit de participer au scrutin.

L'électeur qui n'a pas reçu tout ou partie du matériel ou, qui l'a égaré, peut le demander au greffe municipal **jusqu'au jeudi précédant le scrutin (6 juin)**.



Vote par correspondance : les votes par correspondance **retournés par voie postale doivent être affranchis par l'électeur** (attention changement de tarifs) et parvenir au greffe au plus tard le vendredi qui précède le scrutin.

Seuls les votes déposés à la commune et dans la boîte aux lettres, prévue à cet effet (à côté de celle de l'administration), n'ont pas besoin d'être affranchis et peuvent être déposés jusqu'au **dimanche à 11h au plus tard**.

Vote au bureau de vote : les électeurs qui choisissent de voter au bureau de vote doivent se munir du matériel reçu : **carte de vote obligatoire**.

**Le bureau de vote (Administration communale) sera ouvert
Dimanche 9 juin 2024 de 10h00 à 11h00**

RAPPEL marche à suivre :

- La carte de vote doit être signée et porter la date de naissance complète.
- L'enveloppe jaune devra être fermée après y avoir glissé les bulletins de vote.
- La carte de vote ne doit en aucun cas être mise dans l'enveloppe de vote jaune
- La carte de vote et l'enveloppe jaune sont à glisser dans l'enveloppe de transmission
- En cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe privée, portant l'adresse du greffe

AGENDA

1 ^{er} juin	Vélo club Orbe – Contre la montre 12h30 – 16h00
4 juin	Conseil communal 20h15
5 juin	Café blabla au Four à pain de 8h45 à 10h30
7 juin	Repas de soutien du FC Bavois
9 juin	Votation fédérale
16 juin	Finales Graines de foot
17 juin	Passage du Tour de Suisse féminin entre 14h30 et 15h30

Sté de tir du Cristallin de Bavois – Programme juin-juillet

Me 5 juin	Tirs militaires 18h00 - 19h45
Me 3 juillet	Tirs militaires 18h00 - 19h45

* * * * *



Matches du FC Bavois saison 2023-2024

Je	30.05.24	20.00	FC Etoile-Broye	Séniors 50+	
Ve	31.05.24	21.00	FC Epalinges	Séniors 30+ C	
Sa	01.06.24	8.30	MJOR F	Tournoi à Bavois	
Sa	01.06.24	10.00	MJOR E1	Tournoi à Yvonand	
Sa	01.06.24	10.30	Mvt Menthue I	MJOR D9	
Sa	01.06.24	19.00	FC Bavois II	FC Lonay	fixe
Di	02.06.24	14.00	FC Ependes	FC Bavois III	
Di	02.06.24	14.00	MJOR YL C	FC Vernier I	fixe
Di	16.06.24	08.00	Finales de Graines de foot		
Sa	22.06.24		Journée clôture MJOR		à Rances

* * * * *

PETITES ANNONCES

Je suis à la recherche d'un box/garage fermé à louer à Bavois ou à proximité.
Merci de me contacter au 079/668.42.13 Giuseppe Gagliardo

* * * * *

Avis à nos annonceurs, sociétés et particuliers qui désirent insérer une annonce dans notre bulletin communal

Le bulletin communal paraît une fois par mois au cours de la première semaine.

En raison des délais de La Poste pour la distribution, les annonces doivent nous **parvenir au plus tard le 20** du mois précédant la parution.

Les petites annonces privées (2-3 lignes) sont gratuites pour les habitants de la commune.

Les entreprises et commerces peuvent nous faire parvenir leur **annonce prête à insérer** dans les délais précités.

Page entière fr. 50.-- (+ 20.-- si fond couleur)

1/2 page fr. 25.-- (+10.-- si fond couleur)

CONTRÔLE DES HABITANTS



En vue de vos prochaines vacances, pensez à contrôler la validité de vos documents d'identité et n'attendez pas le dernier moment pour refaire ces pièces car il faut compter environ 15 jours ouvrables.



PASSEPORT – CARTE D'IDENTITE

→ **Passeports** : toutes les demandes doivent être effectuées au Centre de biométrie, Voie du Chariot 3 à Lausanne. Vous trouverez la procédure à notre guichet ou en ligne sur le site : <https://www.vd.ch/themes/population/documents-didentite/>

→ **Cartes d'identité** : demande à faire au Contrôle des habitants. Pour une demande combinée carte d'identité + passeport, vous devez passer par le Centre de biométrie à Lausanne.

Attention aux photos, elles doivent être d'une excellente qualité.

Pour l'établissement d'une carte d'identité pour un **mineur avec des parents séparés ou divorcés**, il faut les deux parents ou une procuration signée avec copie de la pièce d'identité du parent qui ne serait pas présent lors de la demande.

* * * * *

Légalisation de signatures : En vertu des articles 626, 627 et 628 du code de procédure civile, **cette compétence est donnée exclusivement au notaire** pour les signatures privées.

* * * * *

Mineurs voyageant à l'étranger sans leur représentant légal : Les enfants mineurs voyageant seuls ou accompagnés d'une autre personne que leur représentant légal doivent être au bénéfice d'une autorisation parentale, établie par **un notaire**. Cette attestation ne remplace pas un document d'identité valide (passeport ou carte d'identité).

* * * * *

Contrôle des habitants – rappel aux propriétaires

Nous rappelons aux propriétaires qui louent des appartements l'article 14 de la loi sur le contrôle des habitants (LCH), soit :

Celui qui loge des tiers contre rémunération est tenu d'annoncer immédiatement leurs arrivées et départs au moyen des formulaires mis à disposition.

Les propriétaires d'immeubles ou leurs mandataires sont tenus d'annoncer sans délai mais au plus tard dans les 15 jours, au bureau communal de contrôle des habitants chaque entrée et chaque sortie de locataires, y compris dans le même immeuble.

* * * * *



Informations pour la location de la maison de paroisse

**Du 7 au 30 juin, pour louer la maison de paroisse,
contactez Nathalie Ruchti.**

Puis dès juillet, vous pourrez contacter à nouveau
Pierre-André Leuenberger.

Contact location :

Nathalie Ruchti, 024 441 72 54 ou 078 624 46 04

Pierre-André Leuenberger 024 441 43 65

Contact pastoral :

Emmanuelle Jacquat, 076 306 19 75 ou 021 331 56 97,

Emmanuelle.jacquat@eerv.ch, rue du collège 9 à Chavornay

